

LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT A SAINT-BARTHÉLEMY ET A SAINT-MARTIN CABINET

## Arrêté n° 2015 - A37/PREF / CAB du 10 NOV. 2015 Relatif à la mise en place de la suppléance de Madame la préfète déléguée

## LE REPRESENTANT DE L'ETAT DANS LES COLLECTIVITES DE SAINT-BARTHELEMY ET DE SAINT-MARTIN

## OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Vu le décret n°2009-906 du 24 juillet 2009 relatif aux pouvoirs du représentant de l'Etat, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin;

Vu le décret n°2009-907 du 24 juillet 2009 relatif aux services de la préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin;

Vu le décret en date du 12 novembre 2014 portant nomination de Monsieur Jacques BILLANT, en qualité de préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe et représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin;

Vu le décret du 21 mai 2015 portant nomination de la préfète déléguée auprès du représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, Madame Anne LAUBIES;

Vu l'arrêté ministériel SG/DRH/SDP/BPA/14-0931 du 1<sup>er</sup> juillet 2014 portant nomination de Monsieur Emmanuel EFFANTIN à la préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin;

Vu la circulaire NOR/INT/A 00072/C du 10 juin 2004 relative à la suppléance et à l'intérim des fonctions préfectorales;

Considérant l'absence simultanée de la préfète déléguée et du secrétaire général;

## ARRETE

Article 1: Monsieur Emmanuel EFFANTIN, chef de cabinet, est désigné pour assurer la suppléance de madame la préfète déléguée, absente du mercredi 11 au dimanche 15 novembre 2015, du dimanche 29 novembre au jeudi 3 décembre 2015, et du mardi 8 au dimanche 13 décembre 2015.

Article 2 : Monsieur Emmanuel EFFANTIN, chef de cabinet, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'Etat..

Pour le Représentant de l'Etat et par délégation, La Préfète déléguée

Anne LAUBIES

Adresse postale : route du Fort Louis 97150 Saint-Martin Tél. : 05.90.29.09.21 Fax : 05.90.87.53.95 http://www.saint-barth-saint-martin.pref.gouv.fr/